

Chroniques d'une vie politique mouvementée : l'Ontario francophone de 1986 à 1996 de Linda Cardinal en collaboration avec Caroline Andrew et Michèle Kérisit, Ottawa, Le Nordir, Collection Roger Bernard, 2001, 150 p.

Diane Gérin-Lajoie

Volume 21, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040304ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040304ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gérin-Lajoie, D. (2002). Compte rendu de [*Chroniques d'une vie politique mouvementée : l'Ontario francophone de 1986 à 1996* de Linda Cardinal en collaboration avec Caroline Andrew et Michèle Kérisit, Ottawa, Le Nordir, Collection Roger Bernard, 2001, 150 p.] *Politique et Sociétés*, 21(1), 118-120. <https://doi.org/10.7202/040304ar>

***Chroniques d'une vie politique mouvementée :
l'Ontario francophone de 1986 à 1996***

de Linda Cardinal (en collaboration avec Caroline Andrew et Michèle Kérisit), Ottawa, Le Nordir, Collection Roger Bernard, 2001, 150 p.

Fondé sur la théorie des mouvements sociaux, le présent essai tente de fournir un éclairage sur la vitalité politique du milieu francophone en Ontario de 1986 à 1996 en posant un regard critique sur l'influence que les groupes eux-mêmes exercent sur le changement social. L'auteure se penche sur les conditions dans lesquelles les groupes et acteurs sociaux ont participé au changement ou fait preuve de vitalité politique pendant cette période et met l'accent sur les services sociaux et de santé.

Sur le plan méthodologique, Linda Cardinal s'inspire des travaux de Marco Guigni. Ce dernier propose d'examiner le changement social en portant une attention particulière aux conditions politiques qui permettent aux groupes et aux acteurs sociaux d'influencer le changement. Les données qui ont servi à la présente analyse proviennent en grande partie d'une recherche effectuée en 1997 pour le compte de la Table féministe francophone de concertation provinciale de l'Ontario. Son objectif était d'examiner les conditions à partir desquelles les groupes francophones arriveraient à jouer un rôle accru dans le développement des services en français en Ontario. Allant au-delà du cadre méthodologique de Guigni, l'auteure s'intéresse particulièrement au sens accordé à leurs actions par les groupes eux-mêmes. Des entretiens avec des francophones et des anglophones travaillant dans le domaine des services en français en Ontario ont servi à son analyse. Parmi les participantes et participants, on compte des élus, des coordonnateurs de service en français, des fonctionnaires, des directeurs généraux de service, des employés, des utilisatrices francophones de services sociaux et de santé, des membres de conseil d'administration et de groupes de femmes. Un total de 159 personnes, de quatre régions de la province – soit Cornwall, Ottawa, Timmins et Toronto – ont participé à ces entretiens.

Avant de présenter les résultats de son analyse, L. Cardinal brosse un tableau de la scène politique canadienne et ontarienne en ce qui a trait à son ouverture à l'égard des francophones vivant en Ontario. Elle fait le point sur diverses politiques et lois qui ont eu un impact sur les services offerts en français dans cette province. Elle souligne l'importance du contexte favorable à l'avancement des groupes, et en particulier des francophones, qui a prévalu à partir des années 1960 jusqu'au début des années 1990. L'auteure en parle en termes d'« ouverture de la structure des opportunités politiques ».

Par la suite, L. Cardinal présente les résultats de son analyse. Elle s'intéresse d'abord à la perception des acteurs sociaux interrogés au sujet de la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français dans les domaines de la santé et des services sociaux*. Elle s'attarde, dans un deuxième temps, aux enjeux et aux défis associés à l'avenir des services en français en Ontario.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français*, il semble que les opinions des répondantes et des répondants soient miti-

gées quant aux gains obtenus. Au départ, toutes et tous reconnaissent l'importance de ce geste pour les francophones de la province. Toutefois, des critiques assez sévères sont formulées par plusieurs.

La principale critique repose sur le fait que, selon certaines des personnes interrogées, la législation servirait surtout les intérêts des groupes anglophones et bien peu ceux des francophones. Entre autres, on remet sérieusement en question la stratégie gouvernementale qui consiste à rendre bilingues les institutions anglophones, plutôt que de mettre en place des services homogènes ou parallèles en français dans les domaines de la santé et des services sociaux. Les francophones seraient aussi, toujours selon les personnes interrogées, plus ou moins à la merci des responsables des services en français, que ces derniers soient favorables ou non au développement de ces services. Ce discours, selon L. Cardinal, montre l'importance pour les personnes interrogées de trouver des personnes clés qui agiront à titre de relais stratégiques, que ces dernières soient francophones ou même anglophones. Dans l'ensemble, on semble cependant s'accommoder de la situation, étant donné que, selon plusieurs, ces personnes clés existent déjà. L'auteure constate enfin que, même si la « structure des opportunités politiques » a permis aux francophones d'occuper une place au sein du processus politique, son contrôle leur échappe cependant.

Qu'en est-il, selon les personnes interrogées, de l'avenir des services en français en Ontario ? Quels sont les enjeux et les défis pour les groupes francophones ? En ce qui a trait au type de services à préconiser, le choix semble se porter sur des services homogènes ou parallèles plutôt que sur des services bilingues où le français représente souvent une simple langue de traduction, toujours considérée comme moins importante que l'anglais. Dans les domaines de la santé et des services sociaux, on revendique des services contrôlés « par et pour les francophones ». On note, entre autres, le manque de professionnels qui peuvent travailler dans les deux langues. Un dernier thème ressort des entretiens, celui de la diversité culturelle au sein des groupes francophones. La présence d'une population d'origines diverses demande une polyvalence dans la prestation des services qui, selon plusieurs, n'existe pas présentement. En ce qui concerne l'avenir des services en français, on ne croit pas à une véritable volonté du gouvernement provincial actuel d'améliorer les services existants. Au contraire, on note un repliement de la « structure des opportunités politiques », ce qui, d'après les personnes interrogées, obligera la communauté francophone à se tourner plutôt du côté du pouvoir local pour la mise sur pied de partenariats de toutes sortes.

Dans sa conclusion, l'auteure relève que l'étude a d'abord permis de noter que depuis le début des années 1990, le système politique canadien est moins ouvert à l'action des groupes qu'il ne le fut par le passé. Ensuite, la législation sur les services en français n'a été que partiellement utile aux acteurs et actrices œuvrant dans le secteur des services en français. En outre, le mécanisme par lequel ces acteurs et actrices obtiennent des services (ou non) relève davantage du domaine politique que législatif. Enfin, l'auteure souligne que la présente étude a permis d'amorcer l'analyse des différents enjeux propres à la mise en œuvre des services en français.

L'analyse que fait L. Cardinal de la vitalité politique de l'Ontario français et de la capacité des divers acteurs et actrices à participer au changement social présente un intérêt certain pour quiconque tente de mieux saisir la réalité des francophones de l'Ontario sur les plans politique et législatif depuis le milieu des années 1980. La description du contexte politique au Canada, et en particulier en Ontario, depuis les années 1960, jette un éclairage important sur la dynamique des rapports entre les divers groupes. Elle aide ainsi à mieux saisir le discours tenu par les personnes qui ont participé aux entretiens.

En ce qui concerne la théorie des mouvements sociaux, le présent ouvrage y contribue en donnant la parole aux acteurs et actrices, même si l'analyse qui en découle demeure plutôt descriptive. Comme l'explique L. Cardinal : « non seulement doit-on pouvoir étudier l'ouverture de la structure des opportunités politiques aux acteurs, mais également la perception que ces derniers ont de la situation » (p. 27). Je partage l'avis de l'auteure sur ce point. Il est en effet essentiel de tenir compte de la dimension subjective de l'action, si l'on veut arriver à comprendre la complexité des rapports dans lesquels les membres de la société évoluent et les enjeux qui y sont rattachés. La présente étude contribue sans aucun doute à une meilleure compréhension des enjeux et des défis pour les francophones de l'Ontario en ce qui a trait à l'avenir des services en français dans les domaines particuliers de la santé et des services sociaux.

Ajoutons également que l'auteure écrit dans un style clair. L'ouvrage se lit bien et s'adresse à un public varié. Que l'on appartienne au milieu universitaire, gouvernemental ou communautaire, on trouvera un intérêt certain à l'analyse de la situation qui prévaut dans le domaine des services en français et du discours tenu par les divers acteurs et actrices sur le sujet. Enfin, comme peu d'ouvrages ont traité jusqu'ici de la question, il est d'autant plus important de reconnaître la contribution de l'auteure.

Diane Gérin-Lajoie

Centre de recherches en éducation franco-ontarienne

Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto